

CDC VALLON DE L'ARTOLIE

La scission s'affirme

TERRITOIRE Samedi, autour d'élus communautaires, plusieurs manifestations marquaient l'opposition au démantèlement de la CdC



Artoliens et élus se sont rassemblés au chantiers Tramasset avant leur marche. PHOTO G. H.

« Môme si nous ne sommes pas très nombreux, au moins nous aurons atteint notre but, celui de faire connaître notre opposition à la décision de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) », déclarait Martine Deymier, élue de Tabanac. Samedi, une cinquantaine de personnes étaient venues soutenir la mobilisation contre l'implosion annoncée de la CdC du Vallon de l'Artolie. La décision définitive de la préfecture doit intervenir à la mi-juin.

Le vote surprise de la CDCI en faveur du démantèlement du Vallon de l'Artolie passe mal auprès des élus de six communes sur les neuf constituant cette CdC (1).

Bernard Pagés, maire de Madirac, pense qu'il faut « dire non au préfet et obliger la CDCI à revoir le projet »

(2). Jérôme Gauthier (Paillet), s'exprime sur le fonctionnement de la CdC, « un système qui fonctionne parfaitement bien avec des projets concrets, forts » estimant que « ce partage en trois ne veut plus rien dire ». Il a aussi rapporté les paroles de Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales : « La Gironde est le seul département dans lequel la CDCI ne tient pas compte des décisions des élus ».

Denis Reyne (Cardan) rejoint son collègue de Paillet : « On casse une entité au profit de grosses CdC ».

Une des premières CdC

La CdC du Vallon de l'Artolie est l'une des premières créées en Gironde. Depuis seize ans, elle s'est construite grâce aux élus mais aussi grâce à ses habitants, et a servi de

pilote dans de nombreux domaines, comme l'a souligné Colette Scott, qui veut rester optimiste.

Après avoir écouté les différents intervenants, les manifestants, réunis aux Chantiers Tramasset à Le Tourne ont entamé une marche symbolique sur les quais de Langoiran, ralentissant la circulation dans les rues de la cité et jusqu'au Tourne, sous le regard bienveillant d'habitants et d'automobilistes. Ils ont aussi distribué des tracts et incité à signer la pétition (voir aussi en ligne sur change.org) avant de se disperser.

Gilbert Habatjou

(1) Tabanac, Le Tourne, Paillet, Villenave-de-Rions, Cardan, Caplan.

(2) Plusieurs communes du Créonnais et des Portes de l'Entre-deux-Mers, se sont prononcées contre cette décision.